

# COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE

Participer à l'Assemblée générale est un droit pour tous les actionnaires d'Exonhit. Afin d'exercer votre droit de participation à l'Assemblée, vous pouvez :

- soit assister personnellement à l'Assemblée générale,
- soit donner pouvoir au Président,
- soit vous faire représenter par votre conjoint, votre partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité, tout autre actionnaire ou à tout autre personne physique ou morale de votre choix,
- soit voter par correspondance.

Ces options vous seront proposées dans le formulaire de vote que vous trouverez dans l'enveloppe. Une explication intitulée « comment remplir le bulletin de vote » vous est donnée page 18.

## POUR VOUS INFORMER

Vous trouverez, dans les pages qui précèdent, des informations et une présentation des résolutions qui sont soumises au vote.

Par ailleurs, vous pouvez consulter « l'Information Réglementée » sur notre site Internet [www.exonhit.com](http://www.exonhit.com), rubrique investisseurs.

**Si vous souhaitez** recevoir les documents vous pouvez effectuer votre demande :

- soit par courriel à :  
[contact.actionnaire@exonhit.com](mailto:contact.actionnaire@exonhit.com) ;
- soit par téléphone en appelant le 01 58 05 47 04 depuis la France et + 33 1 58 05 47 04 depuis l'étranger ; et

Enfin, vous pouvez consulter les documents qui seront fournis lors de l'Assemblée générale directement en vous rendant au siège social d'Exonhit.

## POUR POSER UNE QUESTION

L'Assemblée générale constitue un moment privilégié d'échange au cours duquel vous aurez la possibilité de poser des questions lors de la séance de questions-réponses précédant le vote des résolutions.

Nous vous invitons par ailleurs à adresser vos questions écrites en lien avec l'ordre du jour, au plus tard le 10 décembre 2012 :

- par lettre recommandée à Exxonhit, 65 bd Masséna, 75013 Paris à l'attention de Hervé Duchesne de Lamotte, Directeur administratif et financier ; ou
- sur l'adresse Internet dédiée à cet effet : [contact.actionnaire@exonhit.com](mailto:contact.actionnaire@exonhit.com).

Vos questions doivent être accompagnées d'une attestation de participation si vous détenez des actions au porteur.

## VOUS ÊTES

Actionnaire inscrit au Nominatif	Actionnaire au Porteur
<p>Exxonhit vous connaît et sait que vous détenez les actions en votre nom.</p> <p>Dans ce cas remplissez le formulaire de vote que vous trouverez dans cette enveloppe, et renvoyez-le nous simplement dans l'enveloppe pré-affranchie.</p>	<p>Exxonhit ne connaît pas votre identité et ne sait pas que vous êtes actionnaire.</p> <p>Dans ce cas, il vous faut contacter l'établissement bancaire qui gère votre compte-titres ou votre PEA sur lequel vos actions Exxonhit sont inscrites et lui demander un formulaire de vote à distance, ainsi qu'une attestation de participation (pour un vote à distance) ou une carte d'admission (pour une participation physique à l'Assemblée générale).</p>

**Pour voter par courriel :** Il vous suffit d'envoyer votre bulletin de vote à : [contact.actionnaire@exonhit.com](mailto:contact.actionnaire@exonhit.com).

Toutefois, si vous êtes actionnaire au porteur, l'intermédiaire financier gérant votre compte doit envoyer une confirmation écrite (par lettre ou fax) à Société Générale, Services des Assemblées (BP 81236, 32, rue du Champ de Tir, 44312 Nantes Cedex 03 – Télécopie : 02 51 85 57 01).

# COMMENT REMPLIR VOTRE BULLETIN DE VOTE

## VOUS ASSISTEZ PERSONNELLEMENT A L'ASSEMBLEE GENERALE

VOS ACTIONS SONT AU NOMINATIF	VOS ACTIONS SONT AU PORTEUR
<p>Vous cochez la <b>case A</b> du formulaire. Vous datez et signez en bas du formulaire. Vous retournez le formulaire en utilisant l'enveloppe T fournie.</p> <p>Le formulaire doit être reçu au plus tard le 11 décembre 2012.</p> <p><b>Vous recevrez une carte d'admission*.</b></p>	<p>Vous cochez la <b>case A</b> du formulaire. Vous datez et signez en bas du formulaire. Vous retournez le formulaire en utilisant l'enveloppe T fournie.</p> <p>Le formulaire doit être reçu au plus tard le 11 décembre 2012.</p> <p><b>Vous recevrez une carte d'admission*.</b></p>

**Vous vous présentez le 14 décembre 2012 avec votre carte d'admission au :**  
65 boulevard Masséna – 75013 Paris

*Dans le cas où la carte d'admission que vous avez demandée ne vous serait pas parvenue dans les 3 jours qui précèdent l'Assemblée générale, nous vous invitons, pour tout renseignement relatif à son statut, à prendre contact avec le centre d'appel des cartes d'admissions de la Société Générale du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 00 au : 0 825 315 315 (Coût de l'appel: 0,125 euro HT/mn depuis la France).*

## VOUS SOUHAITEZ ETRE REPRESENTE(E) A L'ASSEMBLEE GENERALE

VOUS DONNEZ POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE	VOUS VOTEZ PAR CORRESPONDANCE	VOUS DONNEZ PROCURATION A VOTRE CONJOINT, VOTRE PARTENAIRE AVEC LEQUEL VOUS AVEZ CONCLU UN PACS, UN AUTRE ACTIONNAIRE OU TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE DE VOTRE CHOIX
<p>Vous cochez la <b>case 1</b> du formulaire. Vous datez et signez en bas du formulaire. Vos voix s'ajouteront à celles du président.</p> <p><b>Vous avez voté.</b></p>	<p>Vous cochez la <b>case 2</b> du formulaire. Vous indiquez votre vote, si vous désirez voter « contre » une résolution, ou vous abstenir (l'abstention étant assimilée à un vote contre), vous noircissez la case correspondant au numéro de la résolution concernée.</p> <p>Vous ne noircissez aucune case si vous votez « pour » chaque résolution.</p> <p>Vous datez et signez en bas du formulaire.</p> <p><b>Vous avez voté.</b></p>	<p>Vous cochez la <b>case 3</b> du formulaire. Vous précisez l'identité (nom, prénom et adresse) de la personne qui vous représentera.</p> <p>Vous datez et signez en bas du formulaire.</p> <p><b>Vous avez voté.</b></p>
Si vos Actions sont au NOMINATIF		Si vos Actions sont au PORTEUR
Vous retournez le formulaire en utilisant l'enveloppe T fournie.		Vous retournez le formulaire en utilisant l'enveloppe T fournie accompagnée d'une attestation de participation délivrée par votre établissement bancaire.

# **COMMENT REMPLIR VOTRE BULLETIN DE VOTE**

**VOUS DÉSIREZ  
ASSISTER  
PERSONNELLEMENT A  
L'ASSEMBLÉE :  
Cochez la case A.  
Datez et signez en bas sans  
rien remplir d'autre.**

**VOUS SOUHAITEZ  
VOTER PAR  
CORRESPONDANCE OU  
PAR PROCURATION :  
Cochez la case 2 puis  
suivez les instructions.**

**VOUS DÉSIREZ DONNER  
POUVOIR AU PRÉSIDENT DE  
L'ASSEMBLÉE :**  
Cochez la case 1  
Datez et signez en bas sans remplir  
ni 2 ni 3.

**VOUS DÉSIREZ DONNER  
POUVOIR A UNE PERSONNE  
DENOMMEE**, qui sera présente à  
l'Assemblée :  
Cochez la case 3 et indiquez les  
coordonnées de cette personne.  
Datez et signez en bas sans  
remplir ni 2 ni 1.